



La Maison des jeunes L'acAdo Inc.

715, rue Priestman, Fredericton (N.-B.) E3B 5W7

Tél. : 506 453.5929

Télec. : 506 453.3958

## Plan opérationnel en réponse à la COVID-19 pour les camps d'été 2021

### Principales stratégies clés pour prévenir et contrôler la COVID-19

Exclusion stricte dans les cas suivants et demande d'un test de dépistage en ligne ou au 811	
Symptômes	Fièvre ou frissons Mal de gorge et/ou de tête Écoulement nasal Nouvelle toux ou aggravation Fatigue/épouement Douleurs musculaires Perte de l'odorat et du goût Enfants : doigts et/ou orteils mauves
Vous avez été demandé de vous isoler par Santé publique, un fournisseur de soins de santé ou un agent de la paix	
Attendez de subir un test de dépistage ou le résultat de votre test de dépistage	
Avez été en contact étroit avec un cas confirmé dans les 14 derniers jours (si un professionnel de la santé est un membre du ménage, le contact doit avoir été effectué en dehors du cadre du travail)	
Voyage à l'extérieur du Nouveau-Brunswick dans les 14 derniers jours <ul style="list-style-type: none"><li>• Qu'un membre du ménage revenu d'un voyage présente maintenant des symptômes</li><li>• Vous êtes exposé au membre du ménage devant s'isoler en raison d'un voyage</li></ul>	
Vous ou un membre du ménage a reçu un diagnostic positif dans les 14 derniers jours	
Vous avez été informé d'une exposition à un cas positif par la Santé Publique	
Vous avez été en contact étroit avec un personne soupçonnée positive en donnant un soin direct sans porter l'équipement (EPI) appropriée dans les 14 derniers jours	
** Les enfants ou les membres du personnel qui ont habituellement des allergies saisonnières ou souffrent de façon chronique de congestion ou d'écoulement nasal n'ont pas besoin d'être exclus.	

## Mesures mises en place

- Si un membre du personnel de la garderie ou un enfant qui fréquente du service de garde de La Maison des jeunes L'acAdo reçoit un diagnostic positif de la COVID-19, la Santé Publique identifiera les personnes avec qui il a eu des contacts étroits et s'occupera des mesures de contrôle de santé publique et des communications.
- Rappel quotidien sur le respect des mesures d'hygiène à pratiquer.
- Le personnel et les enfants pratiqueront une bonne hygiène des mains.
- Chaque personne qui entre devra tout d'abord se désinfecter les mains et ensuite se laver les mains, une fois dans l'établissement.
- Les surfaces touchées fréquemment seront nettoyées plusieurs fois par jour.
- Nous suivons un protocole établi par le ministère pour le nettoyage et la désinfection des articles et du local.

## Sensibilisation de la COVID-19

- Le plan opérationnel est partagé avec les parents et le personnel à chaque changement. Il est aussi disponible pour consultation sur notre site web.
- Nous avons des affiches supplémentaires en lien avec la COVID-19 dans nos locaux et dans l'entrée des parents.

## Dossiers

Registre des ménages	Pour les employés et les enfants Contient les noms et les numéros de contacts des membres du ménage
Registre de présences hebdomadaires	Nom des enfants et les absences Nom des employés
Registre des entrées	Pour les parents : nom de l'enfant et du parent
	Pour les visiteurs : nom, coordonnées, date et heure de visite
Questionnaire de dépistage	Pour les visiteurs en tout temps (avec prise de température)

\*\* Veuillez noter que tous les documents nécessaires sont gardés confidentiellement pour une durée spécifique et qu'ils seront remis à la Santé Publique sur demande

## Arrivée et départ

- Ouverture : 7h30 – 17h30 (les portes sont débarrées entre 7h30 – 9h00 et entre 16h00 – 17h30, vous pouvez téléphoner à toute autre moment)
- Vous devez entrer et sortir par la porte désignée situé dans le jardin communautaire et vous rendre au local
- Chaque personne doit porter un masque et se désinfecter les mains

## Mesures de protection et dépistage

<b>Pour les employés</b>	Masques <ul style="list-style-type: none"><li>- Dans les aires communes du Centre communautaire Ste-Anne</li><li>- Avec les parents et les visiteurs</li></ul>
	Distanciation <ul style="list-style-type: none"><li>- Entre employés</li><li>- Avec les parents et les visiteurs</li></ul>
	Dépistage <ul style="list-style-type: none"><li>- Passif à la maison</li></ul>

<b>Pour les enfants</b>	Masque <ul style="list-style-type: none"><li>- Dans les aires communes du Centre communautaire Ste-Anne</li></ul>
	Dépistage <ul style="list-style-type: none"><li>- Passif avec le parent à la maison avec prise de température</li></ul>
	Distanciation <ul style="list-style-type: none"><li>- Avec les visiteurs</li></ul>

- Les parents et les visiteurs doivent porter le masque à l'intérieur, garder la distanciation physique et se désinfecter les mains en entrant à l'intérieur.
- Les visiteurs qui seront à l'extérieur n'auront pas besoin de porter le masque si la distanciation physique est respectée.

## **Procédures de nettoyage et de désinfection**

- Un nouveau programme de nettoyage et de désinfection a été instauré et indique les responsabilités claires, attribuées à des membres du personnel précis. Le nouveau programme respecte tous les critères émis par le ministère pour les surfaces et les articles.
- Les produits désinfectants utilisés sont conformes aux exigences de Santé Canada (désinfectant et solutions concentrées de javel).

## Pratiques d'hygiène personnelle

- Lavage des mains

Le lavage des mains est l'une des meilleures façons de se protéger et de protéger les autres contre le virus COVID-19 et d'autres microbes.

Tous les membres du personnel et les visiteurs doivent se laver les mains aussitôt qu'ils entrent dans l'établissement. Les enfants laveront leurs mains en entrant dans leur local et plusieurs fois au cours de la journée;

- Avant et après les repas
- Après avoir utilisé les toilettes
- Après s'être mouché ou après avoir toussé ou éternué
- Après avoir partagé des jouets
- Lorsqu'ils prennent des médicaments
- Après avoir joué dehors

De plus, le personnel doit se laver les mains dans les situations suivantes;

- Avant de manipuler de la nourriture et après
  - Après avoir aidé un enfant à utiliser la toilette
  - Après les pauses
  - Avant d'administrer des médicaments et après
- L'utilisation du désinfectant pour les mains sera limitée, mais toujours disponible pour les jeunes (sous supervision) et les employés, ainsi que pour les parents et ne remplacera jamais un lavage de mains.

## Autres pratiques d'hygiène personnelle

- Les articles des enfants seront toujours rangés pour éviter la contamination croisée.
- Des affiches sur l'étiquette en matière d'hygiène personnelle comme se laver les mains, tousser ou éternuer dans le pli de son coude ou se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir jetable ont été affichées dans le local aux endroits stratégiques.

## **Toilettes et postes de lavage des mains**

- Nous utiliserons les toilettes du Centre communautaire Ste-Anne (comme à l'habitude) et elles sont désinfectées régulièrement (selon leur plan opérationnel).
- Il y a une affiche pour le lavage des mains à chaque lavabo.
- Le local est équipé de 2 éviers séparés pour la vaisselle et le lavage des mains.

## **Fournitures**

- La Maison des jeunes L'acAdo dispose de toutes les fournitures qui sont nécessaires.
- En ce qui concerne les équipements de protection individuelle, le service de garde dispose d'une réserve de gants jetables, des masques jetables pour les enfants et artisanaux pour les membres du personnel qui pourraient tomber malades.
- Les parents sont encouragés à fournir des masques en tissu ou artisanaux à leurs enfants.

## **Transport**

- Les conducteurs/conductrices doivent s'auto-évaluer.
- Les employés et les enfants doivent se laver les mains avant de quitter et au retour.
- Du désinfectant pour les mains doit être disponible en tout temps.

## **Aires de jeux extérieurs**

- Les structures et modules de jeux dans les parcs peuvent être utilisés en respectant l'étiquette d'hygiène et faire des rappels aux enfants. Le parc scolaire sera utilisé à des temps spécifiques, selon un horaire établi avec l'autre garderie l'utilisant.
- Nous utiliserons d'autres espaces extérieures pour des jeux libres ou de groupes pour maximiser les heures à l'extérieur.

## **Excursions**

- Les excursions et les sorties éducatives sont permises tout en respectant les lignes directrices en matière de santé et sécurité. Cependant, nous devons recevoir la permission des parents avant de faire quelque sortie à l'extérieur de l'établissement.

- Si nous décidons de planifier une sortie hors de l'établissement, nous ferons un plan qui sera transmis aux parents et devra être retourné signé afin de pouvoir la faire.
- Les lieux extérieurs et ceux permettant la distanciation physique seront privilégiés.
- Nous aurons en tout temps du désinfectant pour les mains, au cas où il n'y aurait pas de station de lavage des mains disponible.
- Des registres d'excursions seront remplis avec les informations suivantes : nom des participants, date et heure, durée de l'excursion, lieu et méthode de transport.

### **Gestion des éclosions**

- Une personne qui commence à présenter des symptômes sera immédiatement isolée en attendant de quitter l'établissement (le parent sera contacté pour venir dans l'heure)
- La zone d'isolement sera désinfectée par la suite.

### **Processus**

- Tout est communiqué par le bureau du médecin-hygiéniste si un cas est détecté.
- Le service de garde affichera un avis de maladie pour les parents et remettra toutes les informations nécessaires à la Santé publique qui s'occupe ensuite de faire les contacts.